

# Taxe d'Apprentissage 2024



Madame, Monsieur,

Les entreprises sont des partenaires essentiels du lycée Lachenal d'Argonay :

- en accueillant nos élèves, étudiants, apprentis,
- en étant des fournisseurs ou prestataires de service,
- en recrutant des jeunes issus du lycée,
- en gérant la comptabilité de certaines entreprises partenaires.

Pour notre établissement avec des enseignements scientifiques, technologiques, professionnels, la perception de la taxe d'apprentissage (TA) est indispensable. Grâce à elle nous pouvons acquérir de nouveaux matériels, mettre à disposition des plateformes techniques modernes. Nous assurons ainsi une formation de qualité aux jeunes qui seront peut-être vos collaborateurs de demain.

Depuis 2023, l'URSSAF collecte directement le solde de la taxe d'apprentissage de votre entreprise. En vous connectant sur la plateforme de fléchage SOLTéA mise en place par la Caisse des Dépôts vous pourrez décider de l'affectation du solde de la taxe vers le lycée Louis Lachenal notamment.



## Calendrier 2024

**27 mai:** Début 1<sup>ère</sup> période de répartition, ouverture SOLTéA aux employeurs

**2 août:** Clôture de la 1<sup>ère</sup> période de répartition

**9 août:** 1<sup>er</sup> virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

**12 août:** Début de la 2<sup>ème</sup> période de répartition

**4 octobre:** Clôture de la campagne de répartition sur SOLTéA

**11 octobre:** 2<sup>ème</sup> virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

Votre soutien est important et nous vous invitons à poursuivre celui-ci ou rejoindre les entreprises qui nous font déjà confiance en affectant le solde de la taxe au lycée Louis Lachenal. Vous nous trouverez facilement sur SoltéA avec notre code UAI : **0740006E**.

Afin d'identifier votre soutien et suivre votre versement (la plateforme SoltéA ne le permettant pas en temps réel pour les établissements bénéficiaires), nous vous invitons à compléter votre promesse de versement en ligne en scannant le code QR



Pour les dons en nature vous pouvez contacter Madame Bellet au 04 50 27 20 96.  
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de considération distinguée.

Le Proviseur, Gilles BIETRIX



**LYCEE DES METIERS  
DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE**



LYCÉE LOUIS  
LACHENAL



Région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes

## FORMATIONS

- Voie Générale  
Sc. Ingénieur  
Numérique & Sc. Informatique
- Voie Technologique  
Industrielle & Dév. Durable
- Voie Professionnelle  
Bâtiment  
Bois
- B.T.S.  
Bâtiment  
Management Economique C.  
Syst. Constr. Bois & Habitat  
Dvt. Réalisation Bois  
Maintenance Industrielle  
Processus Réalisation Prod.  
Cybersécurité, Info, Res, Elec
- C.P.G.E.  
Phys. Techno. Sc. Indus.



## CONTACT



ce.0740006e  
@ac-grenoble.fr



04.50.27.20.96



335, route de  
Champ Farçon  
74370 Argonay



www.lycee-louis-lachenal.fr